

LES ETAPES DE LA MISE EN LOCATION



Conseil sur-mesure

- Analyse sérieuse du marché
- Estimation réaliste
- Fixation concertée du loyer.



Mise en valeur de votre bien

Signature du mandat

- Reportage photo
- Script publicitaire soigné



Moyens de mise en location adaptés

- Publicité sur les grands portails immobiliers
- Sélection des dossiers
- Visites ciblées
- Informations complètes du locataire sur le bien
- Validation de la solvabilité
- Comptes rendus des visites et des dossiers
- Conseil dans le choix du locataire
- Mise en place d'une garantie loyer impayé (si possible)
- Rédaction du bail



En cas de gestion locative

- Mise en relation avec notre partenaire Ad'hoc Gestion
- Transfert des différents documents nécessaires
- Agrément de l'assureur pour la garantie loyer impayé



Accord

Signature du bail

- Réalisation de l'état des lieux d'entrée (avec photos)
- Vérification de l'assurance habitation
- Inventaire du mobilier en cas de location meublée
- Remise des clés